

*Madame la Directrice,*

*Monsieur le Directeur,*

*Mesdames et Messieurs les enseignants,*

*Vous avez inscrit une ou plusieurs de vos classes à un séjour de dépaysement « ferme-nature-aventure » à la «  Ferme du chant d’oiseaux ».*

*En ce début d’année un peu particulier, nous jugeons bon de reprendre contact avec vous pour vous faire part des dispositions prises pour garantir un maximum de sécurité sanitaire pour chacun de vous, chacun de nous. Tout d’abord, nous espérons que vous allez bien ainsi que toute votre équipe.*

*Nous venons de passer un bel été avec de nombreux enfants inscrits en stage. Ils ont pu profiter des activités de découvertes, ils se sont surpassés dans des activités originales, ont pris confiance en eux et sont rentrés enthousiastes avec des souvenirs plein la tête. Les parents nous ont fait confiance et nous les en remercions.*

*Nous avions mis en place une série de mesures sanitaires que nous pouvons aisément reproduire pour l’accueil des élèves de votre école. Notre équipe a acquis pendant cette période une certaine expérience de celles-ci et des automatismes se sont mis tout à fait naturellement en place.*

*En tant que responsable, il est certainement légitime de s’inquiéter des mesures prises par le centre à qui vous confier des élèves.*

**Voici les grandes directives que nous suivrons :**

*La ferme sera divisée en deux zones afin de créer deux bulles bien distinctes. Une pour le gîte et une pour le château. Chaque école a ainsi son propre bâtiment, sa propre entrée, ses propres sanitaires.*

*La « bulle de l’école » est donc transposée à la ferme ».*

**

*Les animateurs restent avec la même école pendant le séjour.*

**

*Chaque école a son propre réfectoire. Les assiettes seront servies à table. Pas de self-service.*

* Lavage des mains fréquent (avant et après les activités, avant et après les repas,…) Mise à disposition de gel hydroalcoolique lorsque les sanitaires ne sont pas accessibles ( ex activités dans le bois)*

**

*Nettoyage et désinfection des sanitaires après chaque passage, nettoyage quotidien des salles à manger et des vestiaires. Aération régulière des bâtiments et des chambres.*

*Port du masque obligatoire pour les adultes lorsque la distance ne peut être respectée. Les animateurs porteront également des masques lors des activités.*



*Il est déconseillé d’inscrire un enfant à la santé fragile. D’autre part, si un enfant a eu de la température endéans les 5 jours qui précèdent le séjour, il ne peut pas y participer (directive de l’ONE pour les stages)*

**

*La majeure partie des activités se déroule en plein air et la ferme est grande. Nous pensons également que ce contact avec la nature est particulièrement bénéfique pour les enfants en cette période et qu’ils trouveront sérénité et épanouissement dans toutes ces découvertes.*

*En cas d’enfant malade pendant le séjour, le protocole de l’ONE sera d’application et l’enfant écarté dans un endroit dédié à cet effet.*

**D’un point de vue  pécuniaire :**

Le début d’année a mis à mal les trésoreries des écoles mais aussi celles des centres comme le nôtre, non subsidié et qui existe uniquement grâce à la participation des enfants à leur séjour. Notre projet étant pédagogique mais aussi social, nous avons toujours eu à cœur de demander le prix le plus juste pour que ce séjour reste accessible.

Convaincus que notre projet est porteur de sens et que plus que jamais, « une mise au vert », des découvertes, des challenges permettent à chaque enfant de prendre confiance en lui et à s’épanouir.

Nous mettons tout en œuvre pour que notre projet puisse continuer. Même si ce ne sera sans doute plus comme avant, le retour que nous avons eu cet été des parents et des enfants venus en stage nous porte à croire que les enfants voient l’essentiel, c’est-à-dire leurs découvertes, leurs nouvelles expériences. Ils restent positifs et nous encouragent à continuer.

Nous voulons donc faciliter votre venue à la ferme et dans le cas où le gouvernement, comme en mars 2020, interdit les séjours, il s’agit de cas de force majeure et ni vous, ni nous ne sommes responsables. Il nous paraît juste de ne garder que les 200€ de frais administratifs.

Par contre, nous ne pourrons plus faire l’avance du montant du séjour, c’est la raison pour laquelle, nous vous demanderons que 80% du séjour soit payé avant le séjour.

Nous espérons garder votre confiance et la confiance des parents et ainsi pérenniser l’activité de l’asbl « Ferme du Chant d’oiseaux » ainsi que les emplois qui en dépendent.

Nous vous remercions déjà pour la bonne attention que vous portez à ce courrier et attendons votre décision avec impatience pour nous permettre de vous accueillir au mieux.

Nous restons bien entendu à votre écoute pour toute autre question complémentaire.

Avec tout notre dévouement,

Françoise Philippart et toute l’équipe.